DECEMBRE 2016
FASCICULE 1/3

MUSIQUES ACTUELLES : PARCOURS D'ARTISTES EN REGION HAUTS-DE-FRANCE

PROFIL DES MUSICIENS

CONTEXTE

La musique est la première pratique artistique des Français : 23% savent jouer d'un instrument et 8% pratiquent en groupe[1]. Ces musiciens sont en majorité amateurs, l'autre partie exerçant cette activité à titre professionnel[2].

Le Patch, pôle des musiques actuelles en Picardie, est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'observation de son secteur d'activités. Au regard de la place centrale qu'occupe la figure du musicien au sein de la filière et de l'implication du Patch et de ses adhérents dans le champ de l'accompagnement des pratiques artistiques, il semblait nécessaire et pertinent de s'intéresser aux réalités rencontrées par les musiciens.

Cette étude porte sur les musiciens du secteur des musiques actuelles, professionnels ou non, résidant en région Hauts-de-France. Elle vise à mieux comprendre le(s) parcours de musiciens et à identifier les éventuels besoins et manques afin d'alimenter une réflexion permettant d'améliorer et d'approfondir les actions menées sur le territoire.

Trois publications thématiques présentent l'ensemble des résultats. Ce premier fascicule se consacre à l'étude du profil des musiciens. Le suivant portera sur leurs activités et conditions de vie et le troisième s'intéressera à l'accompagnement des musiciens et aux enjeux pour la filière[3].

METHODOLOGIE

Afin de recueillir un nombre important de données, un questionnaire en ligne a été transmis aux musiciens via un large réseau d'acteurs : structures de diffusion, studios de répétition, écoles de musique, sociétés civiles, etc. 532 musiciens ont participé à l'enquête, et 517 questionnaires ont été conservés après retraitement et contrôle de cohérence des réponses. Le questionnaire est inspiré d'enquêtes similaires conduites dans d'autres régions (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire) dans un souci d'échange et de comparaison des données. Un groupe de travail composé d'adhérents du Patch a suivi et accompagné l'ensemble de cette enquête.

1. Ministère de la Culture et de la Communication – DEPS, *Chiffres clés statistiques de la culture et de la communication,* 2016.
2. La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, définit la notion d'artiste amateur à l'article 32 : « Est artiste amateur dans le domaine de la création artistique toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et qui n'en tire aucune rémunération ».
3. La publication du deuxième fascicule est prévue en mars 2017 et celle du troisième en juin 2017.

APPROCHE GENERALE

ÂGE MOYEN

35 ANS

RÉPARTITION PAR GENRE

13% DE MUSICIENNES

ARTISTE AMATEUR & PROFESSIONNEL

76% AMATEURS

24% PROFESSIONNELS

LE PROFIL TYPE D'UN MUSICIEN

33% des musiciens ayant répondu ont moins de 30 ans, **34% ont entre 30 et 39 ans et 32% ont 40 ans ou plus**. La moyenne d'âge des musiciens est ainsi de 35 ans. Cette moyenne, qui peut paraitre assez élevée, est cependant à nuancer. Les jeunes musiciens, souvent moins intégrés dans les réseaux formels des musiques actuelles, sont en effet plus difficile à mobiliser.

Par ailleurs, les musiciens sont principalement des hommes. **La répartition par genre est très déséquilibrée** : on dénombre 13% de femmes pour 87% d'hommes. Ces données sont représentatives de la situation au niveau national. Les chiffres sont par exemple similaires pour les musiciens des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire : on compte 15% de femmes pour 85% d'hommes[1]. Si les métiers artistiques sont touchés par des inégalités de genre, la musique est l'un des domaines qui en souffre le plus. Ces déséquilibres sont particulièrement forts dans les musiques actuelles : en France, les femmes ne représentent que 17% des musiciens du secteur alors qu'elles sont 44% au sein des interprètes de musique dite savante.

Les musiciens sont avant tout des amateurs : on compte 74% d'amateurs et 26% de professionnels. Est considéré dans cette étude comme professionnel tout musicien tirant principalement ses revenus de la musique, indépendamment de son statut[2]. À noter que la proportion d'amateurs est en réalité probablement encore plus forte que ne l'indique les données, le mode de diffusion et la méthodologie de passation du questionnaire favorisant un taux de réponse important des professionnels.

20% des musiciens sont intermittents du spectacle. Mais **tous les professionnels ne bénéficient pas du régime de l'intermittence** : 55% des professionnels relèvent des annexes 8 et 10 de la convention d'assurance chômage[3]. Par ailleurs, certains intermittents ne sont pas considérés comme musiciens professionnels dans cette étude, car ils ne touchent pas principalement leur revenus de l'exercice de la musique (ils peuvent être techniciens, comédiens, danseurs, etc.).

Enfin, si les musiciens professionnels sont classés parmi les professions intellectuelles comme l'ensemble des artistes, l'étude des catégories socioprofessionnelles des musiciens amateurs révèle une **surreprésentation des cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires**, confirmant ainsi les données nationales. Les milieux favorisés pratiquent davantage la musique et sont plus engagés de manière générale dans la participation culturelle[4]. En France, les écarts concernant les pratiques culturelles entre les cadres supérieurs et les ouvriers ont peu évolué depuis les années 1970.

1. Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, *Profils et conditions de vie des musiciens*, 2017.
2. Pierre François précise qu'on « *retient en général que le professionnalisme correspond à l'exercice d'un métier, fondé sur une compétence dont la rémunération suffit à attester l'existence* » (Qu'est-ce qu'un musicien ? Professionnels et amateurs *in* Nattiez, J.-J. (dir.), *Musiques. Une encyclopédie pour le XXIème siècle. Volume 2 : les savoirs musicaux*, Paris/Arles, La Cité de la musique / Arles, p. 585).
3. L'annexe 8 concerne les ouvriers et techniciens. L'annexe 10 concerne les artistes du spectacle.
4. Donnat Olivier, *Pratiques culturelles 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales* Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, 2011.

RÉPARTITION PAR ARRONDISSEMENT

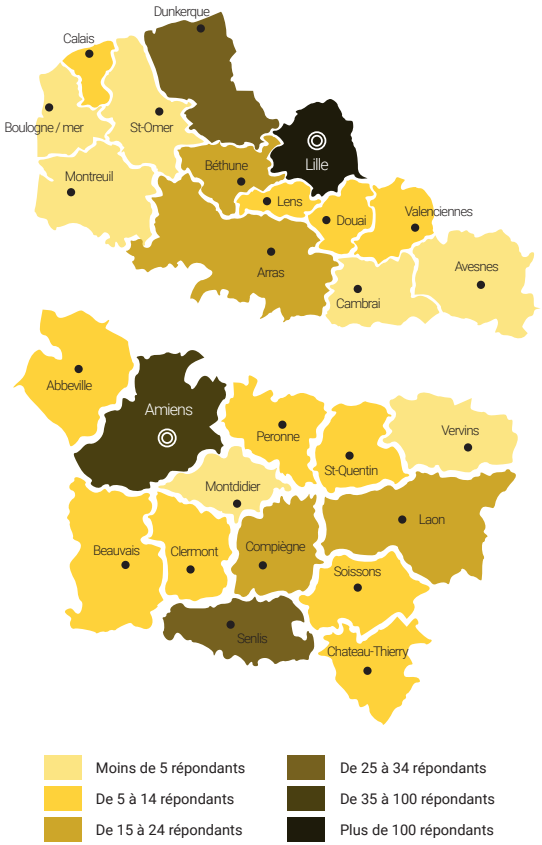

LA CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES MUSICIENS EN RÉGION

L'enquête révèle une **répartition départementale cohérente au regard de la population globale de la région**. À noter malgré tout une sous-représentation des répondants dans le Pas-de Calais, département représentant 24% de la population des Hauts-de-France et seulement 16% des répondants, et une surreprésentation des répondants dans la Somme, département représentant 10% de la population régionale et 19% des répondants. Ces données traduisent notamment le manque d'acteurs, relais du questionnaire auprès des musiciens, sur certains territoires.

En se focalisant sur les arrondissements[1], l'enquête donne une idée plus précise de la répartition des musiciens en région. Bien qu'elle soit liée aux densités de population, le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de répondants révèle de réelles zones de concentration des musiciens, et par contraste fait apparaître des zones de vide.

47 % des musiciens résident dans les arrondissements de Lille ou d'Amiens

Les musiciens sont ainsi réunis autour de deux principaux pôles : l'arrondissement de Lille et celui d'Amiens[2]. 42% des musiciens vivent dans l'arrondissement de Lille alors que cet arrondissement ne représente que 20% de la population de la région ; et 12% des musiciens résident dans l'arrondissement d'Amiens alors qu'il ne représente que 5% de la population régionale. La prédominance de l'arrondissement de Lille est encore plus forte si l'on considère les musiciens professionnels : 44% des musiciens se trouvent dans cet arrondissement.

À côté de ces pôles, on retrouve d'autres territoires assez dynamiques comme Dunkerque, Senlis, Arras ou encore Laon. Mais les arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, de Vervins, d'Abbeville, de Montreuil ou encore de Saint-Omer ont un taux très faible de musiciens rapporté à la population. Il convient d'être attentif à cette situation et **veiller à ce que le déséquilibre ne se creuse pas entre territoires et sur les territoires eux-mêmes**.

1. L'arrondissement départemental est une circonscription administrative, subdivision du département.
2. L'arrondissement de Lille couvre 125 communes et celui d'Amiens, 312 communes.

LA FORMATION DES MUSICIENS

LES TYPES D'APPRENTISSAGES MUSICAUX

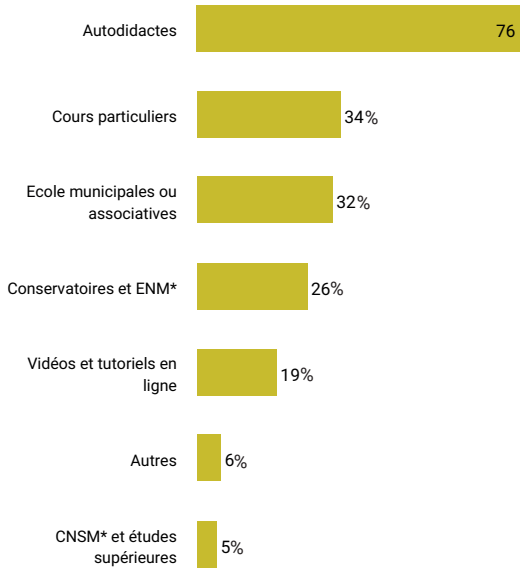

Lecture : 32% des musiciens ont suivi une formation en école municipale ou associative.

DE L'AUTODIDAXIE AUX FORMATIONS SUPÉRIEURES

Les données recueillies révèlent une **hybridation des types d'apprentissage**. En moyenne, un musicien s'appuie sur deux modes d'apprentissage différents.

La manière de se former la plus répandue est l'autodidaxie, citée par 76% des musiciens. **On entend par autodidacte tout musicien s'étant formé par lui-même**. Ils utilisent souvent des outils de formation complémentaires. Les cours particuliers et les stages ponctuels sont ainsi utilisés par 34% des répondants, et les vidéos et tutoriels en ligne et les logiciels par 19%. Si une partie de ces autodidactes cite également d'autres formations plus académiques, 46% des musiciens ne sont passés que par ces formes d'apprentissage autodidacte. Ce phénomène se révèle plus prégnant pour les hommes que pour les femmes : 79% des hommes déclarent s'être appuyés sur un mode de formation autodidacte, contre 55% des femmes.

46% des répondants sont totalement autodidactes et plus de la moitié ont suivi une formation académique

À côté de ce phénomène d'auto-formation, plus de la moitié des musiciens a suivi une formation académique. Parmi ces musiciens, 32% ont étudié dans une école municipale ou associative, 26% ont fréquenté un conservatoire ou une école nationale de musique et 5% sont passés par un Conservatoire National Supérieur de Musique ou un pôle supérieur de musicologie. 6% citent également d'autres modes de formation, illustrant à nouveau la **diversité des parcours d'apprentissage**. On retrouve notamment des musiciens ayant suivi des formations professionnelles en France ou dans des centres de formation à l'étranger.

Enfin, on note des différences importantes entre les musiciens amateurs et les musiciens professionnels. **Alors que 72% des musiciens professionnels ont suivi une formation, cela ne concerne que 53% des musiciens amateurs**. Parmi ces musiciens, 47% des professionnels ont fréquenté un conservatoire ou une école nationale de musique contre seulement 19% pour les amateurs et 13% des professionnels ont suivi une formation en pôle supérieur contre seulement 2% des amateurs.

DURÉE MOYENNE DE FORMATION

7 ANS

FORMATION COURTE VS FORMATION LONGUE

La période moyenne de formation d'un musicien est de 7 ans. Le parcours d'apprentissage est donc pour beaucoup une étape longue, qui se poursuit parfois même tout au long de la vie. Si on retire les musiciens totalement autodidactes, la moyenne s'élève à 10 ans de formation. **Les musiciens qui se forment, se forment donc longtemps.**

Les formations longues concernent surtout les musiciens professionnels. On note une **différence importante entre la durée de formation des professionnels et des amateurs** : alors que la médiane pour les professionnels se situe à 10 ans, elle est seulement de 5 ans pour les amateurs.

AUTRES FORMATIONS ARTISTIQUES ET/OU TECHNIQUES

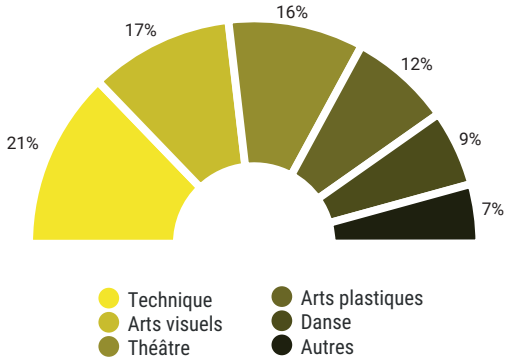

Lecture : parmi les musiciens ayant suivi une formation artistique et/ou technique autre que musicale, 16% ont fait du théâtre.

DES MUSICIENS FORMÉS À D'AUTRES DISCIPLINES

53% des musiciens ont suivi une formation artistique ou technique dans un autre secteur que la musique, témoignant de l'ouverture des musiciens à d'autres disciplines et du caractère complet de leur profil. Les champs les plus cités sont les techniques du spectacle, les arts visuels, suivis du théâtre.

Il existe cependant des différences importantes entre les femmes et les hommes concernant la nature des disciplines. A titre d'exemple, la danse est citée par 35% des femmes et ne l'est que par 4% des hommes. La situation est inverse pour les techniques du spectacle, citées par 23% des hommes et par seulement 9% des femmes.

Des divergences apparaissent également entre amateurs et professionnels. Alors que 65% des professionnels se sont formés à d'autres disciplines, cela ne concerne que 49% des amateurs. Cette différence s'explique par l'**importance des formations en techniques du spectacle et en théâtre, respectivement citées par 32% et 22% des musiciens professionnels**.

LE MUSICIEN ET SA PRATIQUE

INTRUMENT PRINCIPAL

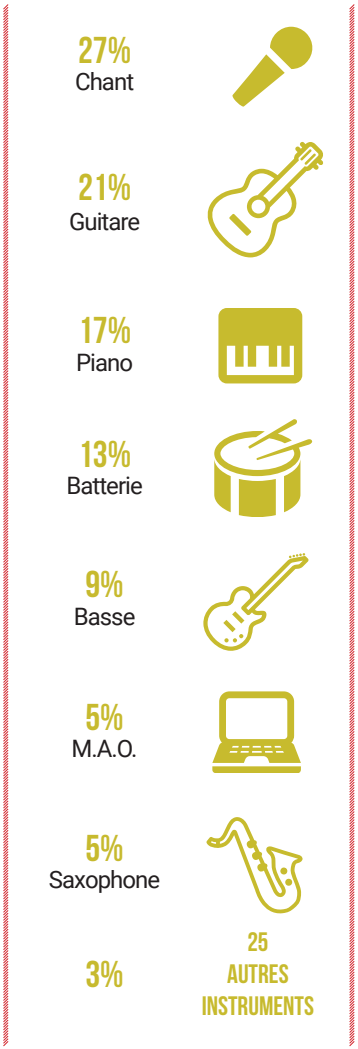

DES PRATIQUES INSTRUMENTALES PLURIELLES

11,6 millions[1] de Français savent jouer d'un instrument de musique. La pratique instrumentale est donc une activité culturelle majeure ancrée dans la vie des individus. La première constatation est la **prédominance forte de quelques instruments**. Ainsi, à eux seuls, la voix, la guitare, le piano et la batterie représentent 60% des pratiques.

Cependant, le graphique ci-contre souligne que plus d'un quart des musiciens se situent dans la catégorie « Autres », constituée d'instruments cités à moins de 2% chacun. Cela témoigne de la **diversité des instruments pratiqués en région**. Au total, 32 instruments différents ont ainsi été cités. Par ailleurs, une partie des musiciens n'a pu déterminer son instrument principal, révélant ainsi le **caractère multi-instrumentiste de certains répondants**. En 2011, une étude de l'ARA sur les pratiques musicales amateurs en métropole lilloise à travers le dispositif Tour de chauffe, indiquait que près de trois quarts des musiciens jouaient de plusieurs instruments.

60% des musiciens ont pour instrument principal la voix, la guitare, le piano ou la batterie

Par ailleurs, **la pratique instrumentale varie fortement selon le genre**. Si le chant arrive en tête des pratiques, il est en fait majoritairement pratiqué par des femmes : 44% des femmes le citent contre 13% des hommes. On retrouve la situation inverse pour la guitare, pratiquée par 33% des hommes et par seulement 4% des femmes. Même situation pour la batterie, citée par 14% des hommes et 3% des femmes. Enfin, 25% des femmes jouent d'un « autre » instrument contre 13% des hommes. Ceci témoigne d'une pratique instrumentale plus diversifiée et rare pour les femmes, là où les hommes semblent opter pour des pratiques instrumentales plus courantes.

Enfin, des divergences apparaissent entre les pratiques amateurs et professionnelles. On constate une **répartition plus équilibrée des instruments chez les professionnels**, les pratiques amateurs se concentrant surtout sur quelques instruments. Trois quarts des pratiques amateurs se concentrent ainsi sur 4 instruments : la guitare, le chant, la batterie et la basse. 27% des professionnels se situent dans la catégorie « Autres » contre seulement 10% des amateurs, ce qui confirme la plus grande diversité d'instruments chez les professionnels. En dehors de ces divergences, les instruments les plus cités restent proches, que les musiciens soient professionnels ou amateurs.

1. Ministère de la Culture et de la Communication – DEPS, *Chiffres clés statistiques de la culture et de la communication*, 2016.

GENRE MUSICAL PRINCIPAL

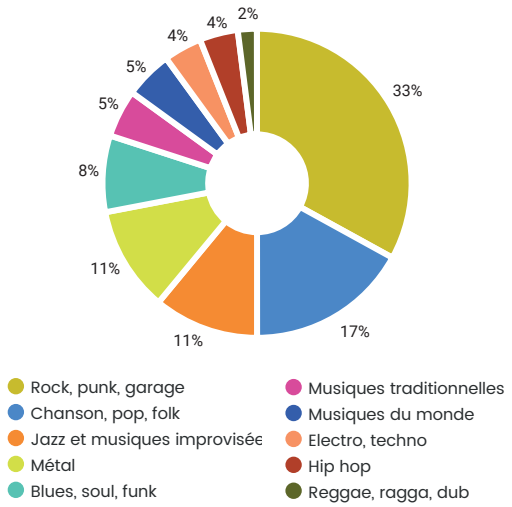

Lecture : 11% des musiciens ont comme style principal le métal.

UNE DIVERSITÉ ESTHÉTIQUE

Près de trois quarts des musiciens ont pour style principal le rock, la chanson, le jazz ou le métal. La corrélation entre instruments et esthétiques est évidente : les instruments les plus cités sont ceux couramment utilisés dans ces 4 esthétiques. Cependant, les frontières entre styles ne sont pas rigides et une réelle diversité des esthétiques pratiquées existe. Les musiciens jouent ainsi en moyenne 3 styles différents.

Près de trois quart des musiciens ont pour style principal le rock, la chanson, le jazz ou le métal

Par ailleurs, les esthétiques varient selon le profil des individus. **Les moyennes d'âges diffèrent d'abord selon le style principal des musiciens** : alors qu'en moyenne les musiciens de jazz ont 41 ans, ceux de hip hop n'ont que 28 ans. **Le genre est aussi un élément différenciant** : la première esthétique pour les femmes est la chanson avec 36% de citation, contre seulement 14% pour les hommes. Certaines esthétiques comme le jazz ou le métal apparaissent en revanche comme plus masculines. Enfin, le niveau de professionnalisation diffère d'une esthétique à l'autre. **Les styles les plus pratiqués par les professionnels sont la chanson et le jazz** alors que ces esthétiques n'arrivent respectivement qu'en 3ème et 4ème position chez les amateurs. **Plus de la moitié des amateurs ont comme style principal le rock ou le métal** ; cela ne concerne que 18% des professionnels.

AUTEUR ET/OU COMPOSITEUR

85%

LEADER ARTISTIQUE

71%

LE MUSICIEN ET SES DIFFÉRENTS RÔLES

Au sein d'un même groupe, un musicien peut occuper différentes places. Au-delà de son rôle premier d'interprète, un musicien peut écrire la musique et les textes qu'il joue en étant auteur ou compositeur. Ainsi, **85% des musiciens sont au moins en partie auteur et/ou compositeur de leur musique** : 48% le sont intégralement, tandis que 37% le sont partiellement. Ceci révèle l'importance de la dimension créative dans l'activité de nombreux musiciens. Il existe des différences selon les esthétiques. Ainsi, de manière cohérente avec l'esprit et l'histoire des esthétiques, les auteurs et/ou compositeurs sont **sous-représentés en blues et en musiques traditionnelles, alors qu'ils sont surreprésentés en électro et en hip hop**.

D'autre part, une position de **leader artistique** se dessine souvent au sein des groupes, de manière plus ou moins explicite. C'est un musicien-interprète qui **(co) définit le propos artistique général et l'identité du groupe, et assure aussi parfois la gestion stratégique du projet**. 71% des musiciens occupent cette place dans au moins un de leurs groupes.

SYNTHESE

Le **profil type du musicien** des Hauts-de-France : un homme de 35 ans, amateur, qui vit dans une grande agglomération de la région (Lille ou Amiens), appartenant majoritairement à une catégorie socio-professionnelle supérieure.

En creux, **apparition de certains déséquilibres** : de genre (13% de femmes), de répartition territoriale (zones de concentration et zones de vide), d'accès aux pratiques (en fonction des catégories socioprofessionnelles)

D'un côté **des musiciens bien formés** : 7 ans en moyenne (jusqu'à 10 ans pour les musiciens professionnels qui représentent 26% de l'échantillon). D'un autre côté, une **forte proportion d'autodidacte** (46%).

Des musiciens interprètes, auteurs, compositeurs, occupant souvent la place du leader artistique, et ouverts sur une **pluralité d'esthétiques** et pratiquant une **diversité d'instruments**.

Ces premières données révèlent d'une part le profil général des musiciens en région et d'autre part le dynamisme et l'engagement des musiciens du territoire dans leur pratique, notamment à travers la formation. Mais elles soulignent également des déséquilibres auxquels les acteurs du secteur et la puissance publique doivent être attentifs, pour articuler une politique publique cohérente en direction de la pratique musicale, qu'elle soit amateur ou professionnelle. Les deux prochaines publications sur les activités, les conditions de vie et l'accompagnement des musiciens compléteront ces premières analyses.

Enquête réalisée par Le Patch - pôle des musiques actuelles en Picardie
En partenariat avec le RAOUL - réseau musiques actuelles Nord-Pas-de-Calais

Collecte, analyse et rédaction par Salomé Pham-Van-Hué, stagiaire chargée d'étude et d'observation, sous la direction de François Demarche et Julien Nicolas.

Remerciements
Nous remercions l'ensemble des 532 musiciens qui ont pris le temps de répondre à cette enquête, les acteurs du secteur des musiques actuelles qui ont relayé le questionnaire auprès des musiciens du territoire, ainsi que le groupe de travail « observation » composé de Nicolas Ossywa, Philippe Renault, Jessica Vaillant et Vadim Vernay.

Conception graphique
Le Patch - pôle des musiques actuelles en Picardie

Le Patch - pôle des musiques actuelles en Picardie
Siège. 8 avenue de Bourgogne - 60000 Beauvais
Correspondance. 12 rue Dijon - 80000 Amiens
Tel. 03 65 80 14 59 - Email. contact@le-patch.net
www.le-patch.net